



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'économie et du travail

Rapport

Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 51, Loi visant principalement à améliorer la flexibilité du régime d'assurance parentale afin de favoriser la conciliation famille-travail

Procès-verbaux des séances des 15, 16, 17, 22 et 23 septembre 2020

Dépôt à l'Assemblée nationale :
n° 1781-20200924

2020

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE SÉANCE, LE MARDI 15 SEPTEMBRE 2020	1
REMARQUES PRÉLIMINAIRES	2
AUDITIONS	2
DEUXIÈME SÉANCE, LE MERCREDI 16 SEPTEMBRE 2020.....	4
AUDITIONS (suite)	5
TROISIÈME SÉANCE, LE JEUDI 17 SEPTEMBRE 2020.....	6
AUDITIONS (suite)	7
QUATRIÈME SÉANCE, LE MARDI 22 SEPTEMBRE 2020	8
AUDITIONS (suite)	9
CINQUIÈME SÉANCE, LE MERCREDI 23 SEPTEMBRE 2020	14
AUDITIONS (suite)	15

ANNEXES

- I. Personnes et organismes qui ont été entendus
- II. Mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus

Première séance, le mardi 15 septembre 2020

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 51, Loi visant principalement à améliorer la flexibilité du régime d'assurance parentale afin de favoriser la conciliation famille-travail (Ordre de l'Assemblée le 15 septembre 2020 rétroactif au 26 août 2020)

Membres présents :

M^{me} IsaBelle (Huntingdon), présidente

M^{me} Blais (Abitibi-Ouest)

M. Boulet (Trois-Rivières), ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale

M^{me} Boutin (Jean-Talon)

M^{me} Dansereau (Verchères)

M. Derraji (Nelligan), porte-parole de l'opposition officielle en matière de travail et d'emploi

M^{me} Hivon (Joliette), porte-parole du troisième groupe d'opposition pour la famille, en remplacement de M^{me} Richard (Duplessis)

M. Jacques (Mégantic)

M^{me} Jeannotte (Labelle)

M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de travail

M^{me} Sauvé (Fabre)

Droits de vote par procuration :

M^{me} Blais (Abitibi-Ouest) pour M. Bélanger (Orford)

M. Derraji (Nelligan) pour M. Leitão (Robert-Baldwin)

Témoins (par ordre d'intervention) :

Conseil du statut de la femme :

M^e Louise Cordeau, présidente

M^{me} Mélanie Julien, directrice de la recherche et de l'analyse

Conseil du patronat du Québec :

- M. Karl Blackburn, président et chef de la direction
- M^{me} Norma Kozhaya, vice-présidente à la recherche et économiste en chef

Fédération canadienne de l'entreprise indépendante :

- M. François Vincent, vice-président Québec

Fédération des chambres de commerce du Québec :

- M. Charles Milliard, président-directeur général
- M. Alexandre Gagnon, directeur, Main-d'œuvre et santé et sécurité au travail

Manufacturiers et exportateurs du Québec :

- M^{me} Véronique Proulx, présidente et directrice générale
- M^{me} Marie-Ève Labranche, directrice, Affaires publiques et gouvernementales

Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec :

- M^{me} Alexandra Lamarche, directrice générale adjointe
- M. Ronny Al-Nosir, responsable du contenu

La Commission se réunit à la salle Marie-Claire-Kirkland de l'hôtel du Parlement.

À 10 heures, M^{me} IsaBelle (Huntingdon) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission du remplacement.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des droits de vote par procuration, conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 15 septembre 2020.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M. Boulet (Trois-Rivières), M. Derraji (Nelligan), M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) et M^{me} Hivon (Joliette) font des remarques préliminaires.

AUDITIONS

La Commission entend le Conseil du statut de la femme.

À 11 h 10, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 21 minutes.

La Commission entend le Conseil du patronat du Québec.

À 11 h 51, la Commission suspend ses travaux jusqu'après les affaires courantes.

À 15 h 52, la Commission reprend ses travaux.

La Commission entend la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante.

À 16 h 33, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend la Fédération des chambres de commerce du Québec.

À 17 h 19, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 8 minutes.

La Commission entend les Manufacturiers et exportateurs du Québec.

À 17 h 54, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 19 h 30.

À 19 h 30, la Commission reprend ses travaux.

La Commission entend le Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec.

À 20 h 05, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mercredi 16 septembre 2020, après les affaires courantes.

La secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Ann-Philippe Cormier

Claire IsaBelle

APC/ag

Québec, le 15 septembre 2020

Deuxième séance, le mercredi 16 septembre 2020

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 51, Loi visant principalement à améliorer la flexibilité du régime d'assurance parentale afin de favoriser la conciliation famille-travail (Ordre de l'Assemblée le 15 septembre 2020 rétroactif au 26 août 2020)

Membres présents :

M^{me} IsaBelle (Huntingdon), présidente

M^{me} Blais (Abitibi-Ouest)

M. Boulet (Trois-Rivières), ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale

M^{me} Boutin (Jean-Talon)

M^{me} Dansereau (Verchères)

M. Derraji (Nelligan), porte-parole de l'opposition officielle en matière de travail et d'emploi

M^{me} Hivon (Joliette), porte-parole du troisième groupe d'opposition pour la famille, en remplacement de M^{me} Richard (Duplessis)

M. Jacques (Mégantic)

M^{me} Jeannotte (Labelle)

M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de travail

Droits de vote par procuration :

M^{me} Blais (Abitibi-Ouest) pour M. Bélanger (Orford)

M. Derraji (Nelligan) pour M. Leitão (Robert-Baldwin)

Témoins (par ordre d'intervention) :

M^{me} Carmen Lavallée, professeure, Faculté de droit, Université de Sherbrooke

Confédération des syndicats nationaux :

M^{me} Caroline Senneville, vice-présidente

M^{me} Nathalie Joncas, actuaire, coordonnatrice, Service de soutien à la négociation

La Commission se réunit à la salle du Marie-Claire-Kirkland du Parlement.

À 11 h 17, M^{me} IsaBelle (Huntingdon) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission du remplacement.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des droits de vote par procuration, conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 15 septembre 2020.

AUDITIONS (suite)

La Commission entend M^{me} Lavallée.

À 12 h 09, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 6 minutes.

La Commission entend la Confédération des syndicats nationaux.

À 12 h 55, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au jeudi 17 septembre 2020, à 15 heures.

La secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Ann-Philippe Cormier

Claire IsaBelle

APC/ag

Québec, le 16 septembre 2020

Troisième séance, le jeudi 17 septembre 2020

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 51, Loi visant principalement à améliorer la flexibilité du régime d'assurance parentale afin de favoriser la conciliation famille-travail (Ordre de l'Assemblée le 15 septembre 2020 rétroactif au 26 août 2020)

Membres présents :

M^{me} IsaBelle (Huntingdon), présidente

M. Bélanger (Orford)

M. Boulet (Trois-Rivières), ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale

M. Chassin (Saint-Jérôme) en remplacement de M^{me} Blais (Abitibi-Ouest)

M^{me} Dansereau (Verchères)

M. Derraji (Nelligan), porte-parole de l'opposition officielle en matière de travail et d'emploi

M. Jacques (Mégantic)

M^{me} Lachance (Bellechasse) en remplacement de M^{me} Boutin (Jean-Talon)

M. LeBel (Rimouski) en remplacement de M^{me} Richard (Duplessis)

Témoins (par ordre d'intervention) :

Centrale des syndicats démocratiques :

M. Luc Vachon, président

Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux :

M^{me} Andrée Poirier, présidente

M^{me} Fabienne Chabot, secrétaire

La Commission se réunit à la salle du Conseil législatif de l'hôtel du Parlement.

À 15 h 03, M^{me} IsaBelle (Huntingdon) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

AUDITIONS (suite)

La Commission entend la Centrale des syndicats démocratiques.

À 15 h 52, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 7 minutes.

La Commission entend l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux.

À 16 h 33, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mardi 22 septembre 2020, à 10 heures.

La secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Ann-Philippe Cormier

Claire IsaBelle

APC/ag

Québec, le 17 septembre 2020

Quatrième séance, le mardi 22 septembre 2020

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 51, Loi visant principalement à améliorer la flexibilité du régime d'assurance parentale afin de favoriser la conciliation famille-travail (Ordre de l'Assemblée le 15 septembre 2020 rétroactif au 26 août 2020)

Membres présents :

M^{me} IsaBelle (Huntingdon), présidente

M. Bélanger (Orford)

M. Boulet (Trois-Rivières), ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale

M^{me} Dansereau (Verchères)

M. Derraji (Nelligan), porte-parole de l'opposition officielle en matière de travail et d'emploi

M^{me} Hivon (Joliette), porte-parole du troisième groupe d'opposition pour la famille, en remplacement de M^{me} Richard (Duplessis)

M. Jacques (Mégantic)

M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de travail

Droits de vote par procuration (première partie de la séance) :

M. Bélanger (Orford) pour M^{me} Jeannotte (Labelle)

M. Derraji (Nelligan) pour M. Leitão (Robert-Baldwin)

Témoins (par ordre d'intervention) :

Centrale des syndicats du Québec :

M^{me} Sonia Ethier, présidente

M^{me} Mélanie Michaud, conseillère syndicale

Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail et Coalition pour la conciliation famille-travail-études :

M^{me} Kimmyanne Brown, coordonnatrice, Droits du travail

M^{me} Ruth Rose, professeure associée au département de science économique de l'UQAM

Fédération des parents adoptants du Québec :

M^{me} Marielle Tardif, secrétaire

M. Yannick Munger, trésorier

Réseau pour un Québec Famille :

M^{me} Marie Rhéaume, directrice générale

M^{me} Amélie Landry, administratrice

Regroupement pour la valorisation de la paternité :

M. Raymond Villeneuve, directeur général

D^r Jean-François Chicoine, pédiatre, CHU Sainte-Justine et professeur agrégé, Département de pédiatrie, Université de Montréal, et M^{me} Johanne Lemieux, travailleuse sociale, psychothérapeute, conférencière et auteure

La Commission se réunit à la salle Marie-Claire-Kirkland de l'hôtel du Parlement.

À 10 h 04, M^{me} IsaBelle (Huntingdon) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission du remplacement.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des droits de vote par procuration, conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 15 septembre 2020.

AUDITIONS (suite)

La Commission entend la Centrale des syndicats du Québec.

À 10 h 56, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 6 minutes.

La Commission entend conjointement le Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail et la Coalition pour la conciliation famille-travail-études.

À 11 h 49, la Commission suspend ses travaux jusqu'après les affaires courantes.

À 15 h 30, la Commission reprend ses travaux aux salles Louis-Joseph-Papineau et Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

La Commission entend la Fédération des parents adoptants du Québec.

À 16 h 25, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 11 minutes.

La Commission entend le Réseau pour un Québec Famille.

À 17 h 17, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 7 minutes.

La Commission entend le Regroupement pour la valorisation de la paternité.

À 18 h 01, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 19 h 30.

À 19 h 32, la Commission reprend ses travaux.

La Commission entend le D^r Chicoine et M^{me} Lemieux.

À 20 h 17, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mercredi 23 septembre 2020, après les affaires courantes.

La secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Ann-Philippe Cormier

Claire IsaBelle

APC/ag

Québec, le 22 septembre 2020

Cinquième séance, le mercredi 23 septembre 2020

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 51, Loi visant principalement à améliorer la flexibilité du régime d'assurance parentale afin de favoriser la conciliation famille-travail (Ordre de l'Assemblée le 15 septembre 2020 rétroactif au 26 août 2020)

Membres présents :

- M. Bélanger (Orford)
- M. Boulet (Trois-Rivières), ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale
- M. Derraji (Nelligan), porte-parole de l'opposition officielle en matière de travail et d'emploi
- M^{me} Hivon (Joliette), porte-parole du troisième groupe d'opposition pour la famille, en remplacement de M^{me} Richard (Duplessis)
- M. Jacques (Mégantic)
- M^{me} Jeannotte (Labelle)
- M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de travail

Autre député présent :

- M. Polo (Laval-des-Rapides), président de séance

Droits de vote par procuration :

- M. Bélanger (Orford) pour M^{me} Dansereau (Verchères)
- M. Derraji (Nelligan) pour M. Leitão (Robert-Baldwin)

Témoin :

Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec :

- M^{me} Shirley Dorismond, vice-présidente, coresponsable du secteur Condition féminine

La Commission se réunit à la salle Marie-Claire-Kirkland de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 15, M. Polo (Laval-des-Rapides) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission du remplacement.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des droits de vote par procuration, conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 15 septembre 2020.

AUDITIONS (suite)

La Commission entend la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec.

À 11 h 57, M. le président lève la séance et la Commission ayant accompli son mandat ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Ann-Philippe Cormier

Claire IsaBelle

APC/ag

Québec, le 23 septembre 2020

ANNEXE I

Personnes et organismes qui ont été entendus

Personnes et organismes qui ont été entendus

Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux	014M
Centrale des syndicats démocratiques	017M
Centrale des syndicats du Québec	004M
Chicoine, Jean-François	
Coalition pour la conciliation famille-travail-études	
Confédération des syndicats nationaux	002M
Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail	001M
Conseil du patronat du Québec	013M
Conseil du statut de la femme	008M
Fédération canadienne de l'entreprise indépendante	012M
Fédération des chambres de commerce du Québec	011M
Fédération des parents adoptants du Québec	007M
Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec	021M
Lavallée, Carmen	003M
Lemieux, Johanne	
Manufacturiers et exportateurs du Québec	015M
Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec	018M
Regroupement pour la valorisation de la paternité	016M
Réseau pour un Québec Famille	

ANNEXE II

Mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus

Mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus

Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse	010M
Fédération autonome de l'enseignement	009M
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec	005M
Fédération étudiante collégiale du Québec	006M
Jeune Chambre de commerce de Montréal	022M
Ordre des conseillers en ressources humaines agréés	023M
Préma-Québec	019M
Protecteur du citoyen	020M